

REVITALISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

COMMENT PASSER DE L'INTENTION  
À LA RÉALISATION, DE L'ÉTUDE À L'ACTION

Journée d'étude animée par **David LESTOUX**, Consultant spécialisé, Auteur de « Revitaliser son cœur de ville »



8 h 30 – 12 h 30

• **Introduction : la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, un enjeu économique et social**

▶ **Gilles BEDER**, Maire de Salins les Bains (Jura), Membre du Bureau de l'APVF

• **Comment penser l'attractivité à 360°**

- Quels sont les ressorts de l'attractivité d'un centre-ville
- Comment mettre le commerce au cœur d'un processus plus global
- Les clés pour mixer commerces, services, habitat, déplacements

▶ **David LESTOUX**, Consultant spécialisé, Auteur de « Revitaliser son cœur de ville »

• **Commerce, habitat, transport, événementiel... : rendre l'attractivité opérationnelle**

- Avec quelle stratégie investir dans les commerces, l'habitat, les espaces publics et les loisirs
- La rénovation du patrimoine urbain, un catalyseur de la dynamique de centre-ville ?
- Faire de l'événementiel le fédérateur des énergies d'un territoire
- Utiliser le PLU pour protéger le centre-ville
- Retours d'expériences sur les outils clés, les méthodes utilisées, et les résultats obtenus

▶ **Représentant de l'association Villes de France**

▶ **Claude LE CORRE**, Directeur général adjoint, Ville du Havre\*

▶ **Michel LEROUX**, Maire de Pont-Audemer, Lauréat des « Trophées des centres villes » du Courrier des maires

▶ **Carole CONTAMINE**, Directrice générale, Établissement public foncier de Bretagne

14 h – 17 h

• **Les défis du commerce de demain**

- Proximité, périphérie, livraison à domicile... anticiper les évolutions de demain
- Nouveaux lieux, nouvelles pratiques, ces enseignes qui s'adaptent aux tendances de consommation
- Le rôle de la ville dans l'accompagnement de ces transformations
- CCI, commerçants, élus... comment fédérer les acteurs autour d'un projet commercial de territoire

▶ **David LESTOUX**, Consultant spécialisé, Auteur de « Revitaliser son cœur de ville » (Editions Territorial)

▶ **Alexandre de LAPISSE**, Responsable des études, PROCOS (Fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé)

▶ **Jean-Pierre LEHMANN**, Président, Fédération nationale des centres-villes (FNCV)

• **Quelles actions innovantes pour les centres-villes ?**

- Retours d'expériences
- La méthodologie de l'organisation commerciale des cœurs de villes
- Qu'attendent les consommateurs d'un centre-ville commercial
- La « qualité » : atout majeur d'un centre-ville
- La formation des commerçants aux nouvelles technologies : qui et comment ?

▶ **Jean-Pierre LEHMANN**, Président, Fédération nationale des centres-villes (FNCV)

▶ **Emmanuelle HOSS**, Directrice générale, SEMAEST

• **Renouveler la gouvernance des centres-villes et centres-bourgs**

- Les leviers d'actions des intercommunalités dans la politique locale du commerce
- Le rôle et les apports du management de centre-ville : quelle approche méthodologique
- Vu d'ailleurs : quels enseignements tirer de modèles de l'étranger

▶ **Représentant de l'association Villes de France**

▶ **Céline LE TOUX**, Responsable Centre de ressources pour le management de centre-ville et de territoire, CCIR Auvergne Rhône-Alpes

\*En cours de confirmation

Avec le soutien de :



PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :

[conferences.lagazettedescommunes.com](http://conferences.lagazettedescommunes.com)

Rubrique « Conférences »,  
journée d'étude « Centres-villes »

OU AU VERSO



REVITALISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

COMMENT PASSER DE L'INTENTION À LA RÉALISATION, DE L'ÉTUDE À L'ACTION

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville.....

Participant

Monsieur  Madame

Nom.....

Prénom.....

Fonction .....

Tél.....

E-mail \* .....

(\*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement (1) :

mandat administratif  chèque joint (2)

Adresse de facturation .....

Service interlocuteur .....

Code postal ..... Ville.....

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET: 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

MA COMMANDE

Collectivités locales :  
490 € HT (588 € TTC)

Entreprises publiques  
et privées, établissements  
publics : 590 € HT (708 € TTC)

Total : ..... € HT\*

\* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :  
accueil café, déjeuner, conférences-débats,  
documents et traitement de l'inscription.

JE\_CVCB\_141217

➔ Nombre de places limité, bulletin  
à retourner avant le 8 décembre 2017

- Par email :  
**penelope.vincent@infopro-digital.com**

- Par courrier à :  
**Pénélope Vincent / Territorial**

Antony Parc II  
10, place du Général de Gaulle  
BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Par Fax au **01 77 92 98 17**

Les Journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38040 55 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : [cnil.evenements@infopro-digital.com](mailto:cnil.evenements@infopro-digital.com). Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv>

INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

Pour toute autre information : Elvire ROULET - Tél. : 01 77 92 93 36 - [elvire.roulet@infopro-digital.com](mailto:elvire.roulet@infopro-digital.com)